



Le confinement en Centre-Val de Loire : des impacts différents selon les ménages

Les conditions de vie influent fortement sur la vie quotidienne en cette période de confinement. Logements sur-occupés, familles monoparentales, ménages avec enfants en bas âge, personnes vivant seules sont autant de situations qui accentuent les difficultés. En Centre-Val de Loire, 114 000 personnes vivent dans un logement sur-occupé. Les familles avec enfants représentent plus de la moitié de la population régionale et le quart de ces familles sont monoparentales. Mesurer les effectifs des populations fragiles présentes sur le territoire éclaire également sur la vigilance particulière à leur apporter.

Auteur : Martine Blouin (Insee)

Dans la région Centre-Val de Loire, comme partout sur le territoire français, des mesures de confinement sont mises en place depuis le 17 mars. Ces règles ne soumettent pas toute la population aux mêmes difficultés. En effet, les conditions de vie influent sur le confinement des ménages. Dans ce contexte exceptionnel, la vie quotidienne est fortement impactée par les conditions de vie des ménages et en particulier celles concernant le logement. En Centre-Val de Loire, près de 80 % la population régionale habite une maison, avec un jardin dans la majorité des cas. Pour les 540 000 autres personnes, la vie en appartement limite l'accès à l'extérieur.

114 000 personnes vivent dans un logement sur-occupé

Résider dans un logement trop petit par rapport au nombre de personnes présentes peut compliquer le quotidien des personnes confinées (figure 1). 114 000 personnes de notre région subissent cette contrainte supplémentaire. Vivre dans un logement sur-occupé (définitions) se retrouve majoritairement dans les grandes agglomérations de la région, en particulier dans les quartiers prioritaires de la ville. Les départements du Loiret et de l'Eure-et-Loir sont les plus concernés dans la région avec un peu plus de 3 % des logements (qui rassemblent respectivement 23 000 et 38 000 habitants).

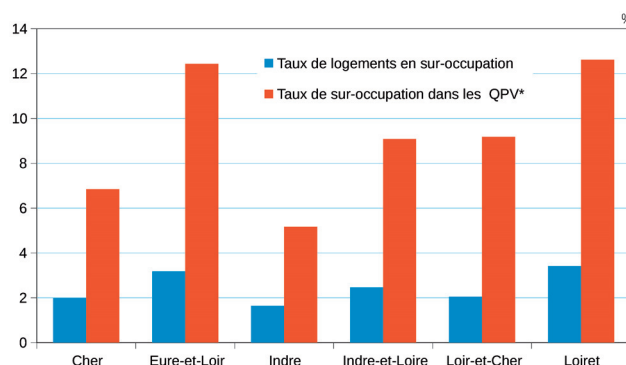
Les enfants et les conditions de confinement

S'occuper de ses enfants, en particulier pour assurer une continuité pédagogique, ou cohabiter avec des adolescents : les familles connaissent des difficultés spécifiques dans le cadre du confinement, que le logement soit sur-occupé ou non.

Dans la région, 462 000 enfants de 14 ans ou moins et 125 230 jeunes de 15 à 18 ans vivent la plupart du temps en famille. En Centre-Val de Loire, un tiers des logements occupés abritent des familles avec enfants (figure 2), ce qui regroupe près de 55 % de la population régionale. Parmi ces familles, on compte un quart de familles monoparentales.

Plus de la moitié de la population des familles de quatre personnes ou plus dans un appartement vivent le confinement

1 Les ménages vivant dans des logements sur-occupés en Centre-Val de Loire



*QPV : Quartiers prioritaires de la Politique de la Ville appelés aussi "quartiers sensibles"
Source : Insee, Recensement de la population 2016, exploitation complémentaire

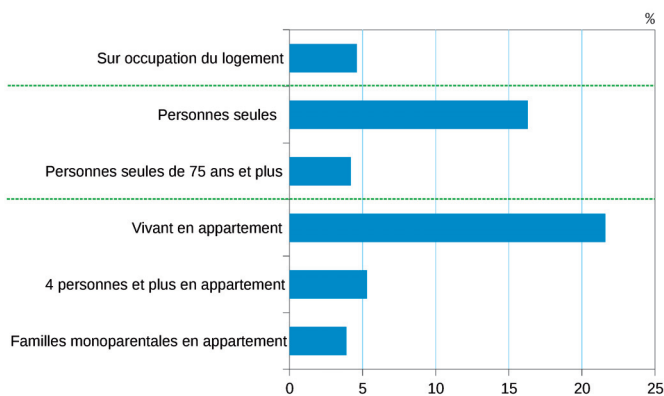
avec au moins un enfant de moins de 10 ans. La même situation est vécue par 27 % des familles monoparentales.

L'équipement des ménages en matériel informatique et la disponibilité d'une connexion à internet sont particulièrement importants pour les jeunes. Si en France, seuls 2 % des enfants de moins de 17 ans ne disposent pas de l'abonnement ou du matériel pour se connecter, cette part s'élève à 3,5 %, presque le double, pour les enfants des familles monoparentales.

L'isolement, la pauvreté ou le handicap renforcent les difficultés

Les personnes isolées rencontrent des difficultés spécifiques lors du confinement : pour elles, aucun contact direct au quotidien. Elles sont près de 410 000 en Centre-Val de Loire à vivre seules dans leur logement (16 % de la population régionale). Parmi elles, plus d'un quart ont 75 ans ou plus (figure 3). Certaines conditions de vie de ces 105 000 personnes âgées et isolées peuvent augmenter les difficultés rencontrées au quotidien : 24 % d'entre elles vivent en appartement, la moitié n'ont pas de voiture.

2 Les ménages du Centre-val de Loire selon leurs conditions de vie



Source : Insee, Recensement de la population 2016, exploitation complémentaire

Pour les personnes vivant en institution, le confinement, interdisant les visites et les activités communes, renforce fortement l'isolement et le sentiment d'abandon. Environ 30 000 personnes de plus de 60 ans vivent au sein de ces établissements dans la région.

Par ailleurs, les problématiques de la pauvreté et de la précarité, aux effets déjà importants en période normale, peuvent accentuer l'isolement lors de la période de confinement et rendre le quotidien encore plus difficile à vivre.

En Centre-Val de Loire, 16 % des personnes seules vivent sous le seuil de pauvreté, la moyenne régionale étant de 13 %. De plus, un peu plus de 40 000 personnes de la région perçoivent l'allocation d'adulte handicapé (AAH) en 2018. Parmi ces dernières, sept sur dix vivent seules et doivent faire face aux contraintes du confinement en plus de gérer celles auxquelles elles sont confrontées par ailleurs. ■

3 Conditions de vie dans les ménages du Centre-Val de Loire

	Population des ménages	Part des personnes de 75 ans et plus	Part des personnes vivant en appartement	Part des personnes dans un logement sur-occupé	Part des personnes en famille monoparentale et vivant en appartement	Part des personnes seules	Taux de pauvreté des personnes seules
Cher	298 833	11,1	14,9	3,7	3,0	17,6	17,8
Eure-et-Loir	424 753	8,7	21,0	5,5	4,2	13,6	14,3
Indre	216 809	12,8	13,2	3,0	2,7	18,7	18,2
Indre-et-Loire	590 546	9,7	28,2	4,0	4,8	17,6	18,1
Loir-et-Cher	323 057	11,1	15,0	3,8	2,6	16,2	15,2
Loiret	659 364	8,7	25,0	5,9	4,5	15,5	14,5
Centre-Val de Loire	2 513 361	9,9	21,6	4,6	3,9	16,3	16,3
France métropolitaine	63 014 969	8,7	37,2	7,8	6,0	16,2	17,3

Source : Recensement de la population 2016, exploitation complémentaire, Filisofi 2017

Encadré

Estimation de la localisation de la population durant la période de confinement

Sans pouvoir savoir si la population estimée présente est celle qui d'ordinaire habite la région, la mesure de la population résidente avant et après le début du confinement montre des variations.

L'annonce du confinement a entraîné des déplacements de la population pour rejoindre un lieu parfois différent de la résidence habituelle. Ces mouvements d'entrée et sortie de la région ont été observés à l'aide des données de la téléphonie de l'opérateur Orange.

Les deux principaux flux en jeu pour la région sont :

➤ le retour dans la résidence habituelle pour ceux qui en étaient éloignés : c'est la principale raison de variation de population dans notre région. Ce mouvement concerne en particulier les étudiants en région parisienne qui ont rejoint leur résidence familiale ;

➤ l'arrivée d'habitants extérieurs à la région, souhaitant y résider durant la période de confinement. Ce mouvement s'observe en particulier dans les départements les plus proches de la région parisienne, l'Eure-et-Loir en premier lieu. Ils sont souvent liés à la présence de résidences secondaires d'habitants d'Île-de-France, notamment de Paris et des Hauts-de-Seine.

Méthodologie :

La situation exceptionnelle liée à la pandémie de covid-19 et au confinement de la population a conduit l'Insee à collaborer avec l'opérateur Orange pour élaborer cette première description de la répartition de la population sur le territoire. L'Insee considère ces résultats comme provisoires : ils seront amenés à être consolidés, puis actualisés, à partir d'informations provenant de plusieurs opérateurs et de sources alternatives.

Pour en savoir plus :

[consulter le Communiqué de presse national de l'Insee du 8 avril 2020](#)

Définitions

Sur-occupation : le concept de sur-occupation repose sur la composition d'un ménage et le nombre de pièces du logement qu'il occupe. Un logement est qualifié de sur-occupé quand il lui manque au moins une pièce par rapport à la norme d'« occupation normale », fondée sur :

- une pièce de séjour pour le ménage,
- une pièce pour chaque personne de référence de chaque famille occupant le logement,
- une pièce pour les personnes hors famille non célibataires ou les célibataires de 19 ans ou plus,

et pour les célibataires de moins de 19 ans :

- une pièce pour deux enfants s'ils sont de même sexe ou ont moins de 7 ans, sinon, une pièce par enfant.

Les studios occupés par une personne sont exclus du champ de cette étude.

Taux de pauvreté : le taux de pauvreté au seuil de 60 % correspond à la part de la population dont le niveau de vie est inférieur à 60 % du niveau de vie médian de France métropolitaine.

Insee Centre-Val de Loire
131 rue du faubourg Banner
45034 Orléans Cedex 1

Directrice de la publication :
Yvonne Pérot

Chef de service :
Vincent Bernard

Rédactrice en chef :
Martine Blouin

Relations médias :
medias-centre@insee.fr

ISSN 2416-9471
©Insee 2020

Pour en savoir plus :

- [Les conditions de confinement en France : une réalité différenciée selon les territoires, Insee Focus n° 189, avril 2020.](#)
- [12 % des enfants en Centre-Val de Loire vivent au sein d'une famille recomposée, Insee Flash Centre-Val de Loire n°36, avril 2020.](#)
- [Besoins de santé, déterminants de santé et accès aux équipements en Centre-Val de Loire, Insee Dossier Centre-Val de Loire n°5, 2019.](#)

